



## Quais DE VILaine

**Rennes Métropole et la Ville de Rennes vont réaliser la découverte de la Vilaine et l'aménagement des quais à partir de septembre 2025. L'opération concerne une surface totale de 4 hectares, du pont de la Mission au pont Pasteur, en passant par la place de la République et les abords du Palais du Commerce.**

L'aménagement vise à redécouvrir la Vilaine sur 270 mètres de long, afin de retrouver le lien à l'eau.

Une passerelle piétonne sera installée dans le prolongement de la rue Lanjuinais. Deux gradins surplomberont la Vilaine : près de la place de Bretagne, avec une vue vers la place de la République, et près du pont de Nemours, offrant une vue vers l'ouest.

Le long du quai Duguay-Trouin des pontons flottants seront installés, accessibles grâce à une rampe d'accès et un escalier actuellement caché par le parking. Ils permettront de se promener au bord de l'eau.

Au niveau de la place de la République, la couverture de la Vilaine sera maintenue afin de maintenir les flux piétons. Une fois la dalle rénoverée, la place sera réaménagée avec la création de pelouses surélevées et en pente douce, entourées de gradins.

Les quais au nord de la Vilaine seront réaménagés (Duguay-Trouin, Lamartine, Chateaubriand) afin d'y faire passer le Réseau express vélo et de créer une promenade piétonne. Les deux seront séparés par des arbres et de la végétation basse. La circulation fonctionnera sur le principe d'une vélorue (vélos prioritaires sur les voitures), avec un maintien des accès riverains et des livraisons.

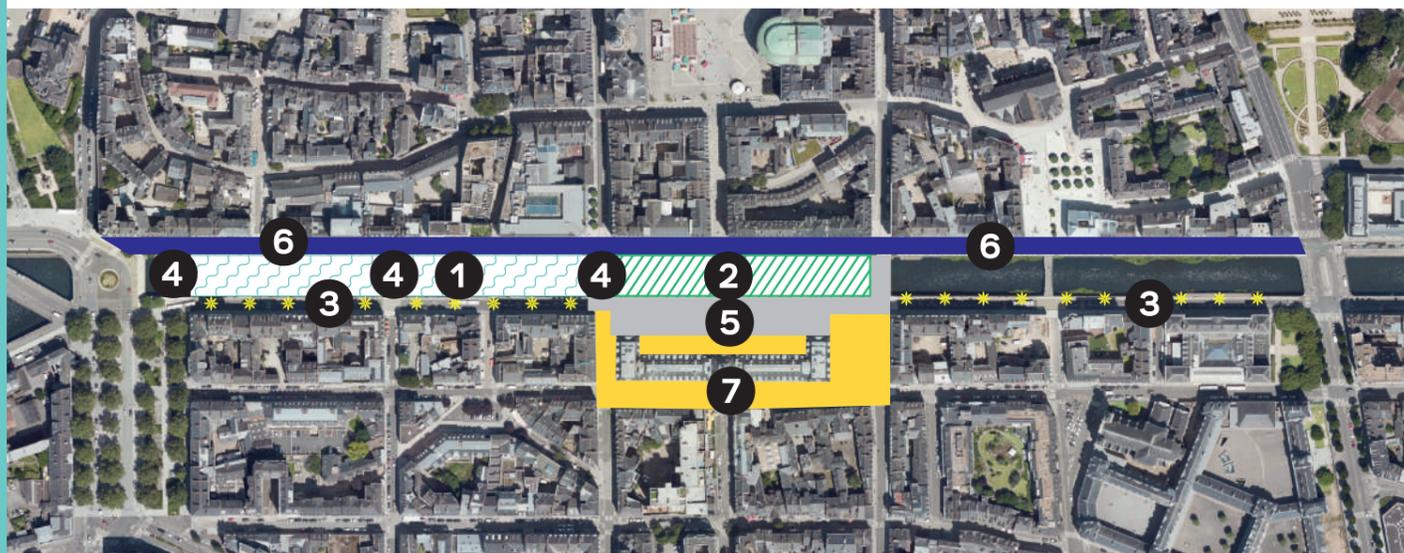
Les interventions sur les quais sud permettront la reprise de l'éclairage public, la réalisation des gradins et de la passerelle (ouvrages de fondations) et l'adaptation des stations du réseau de transports en commun (futurs lignes de trambus).



## >> Le calendrier et l'organisation des chantiers

Les travaux auront lieu en différentes étapes entre septembre 2025 et l'été 2028 :

- 1 **31 août 2025** : fermeture du parking Vilaine  
**Septembre 2025** : installation du chantier (pose de clôtures, enlèvement des barrières et équipements du parking)  
**Octobre 2025 au printemps 2026** (environ 7 mois) : déconstruction du parking Vilaine
- 2 **À partir du printemps 2026** (environ 14 mois) : réhabilitation de la dalle République
- 3 **À partir de l'été 2026** (environ 12 mois) : travaux de réseaux d'éclairage public sur les quais sud
- 4 **À partir de la fin 2026** (environ 18 mois) : construction de la nouvelle passerelle, des pontons, des nouveaux jardins flottants et des gradins (adossés aux ponts de la Mission et de Nemours)
- 5 **À partir de début 2027** (environ 18 mois) : aménagement des espaces publics place de la République, quais nord et sud
- 6 **De mi-2027 à mi-2028** (environ 12 mois) : poursuite de l'aménagement des quais nord
- 7 **À partir de début 2028** (environ 8 mois) : aménagement des abords du Palais du Commerce (placette Joffre, rue du Pré-Botté, rue de Nemours nord)



### Chiffres clés

- > 184 arbres plantés
- > 2 km de promenades piétonnes
- > 5000 m<sup>2</sup> d'espace public végétalisés ou désimperméabilisés
- > 29 Millions d'€ (aménagement des espaces publics, réhabilitation de la dalle République et démolition de la dalle Vilaine)

## >> Déconstruction du parking Vilaine : évacuation des déchets par le fleuve

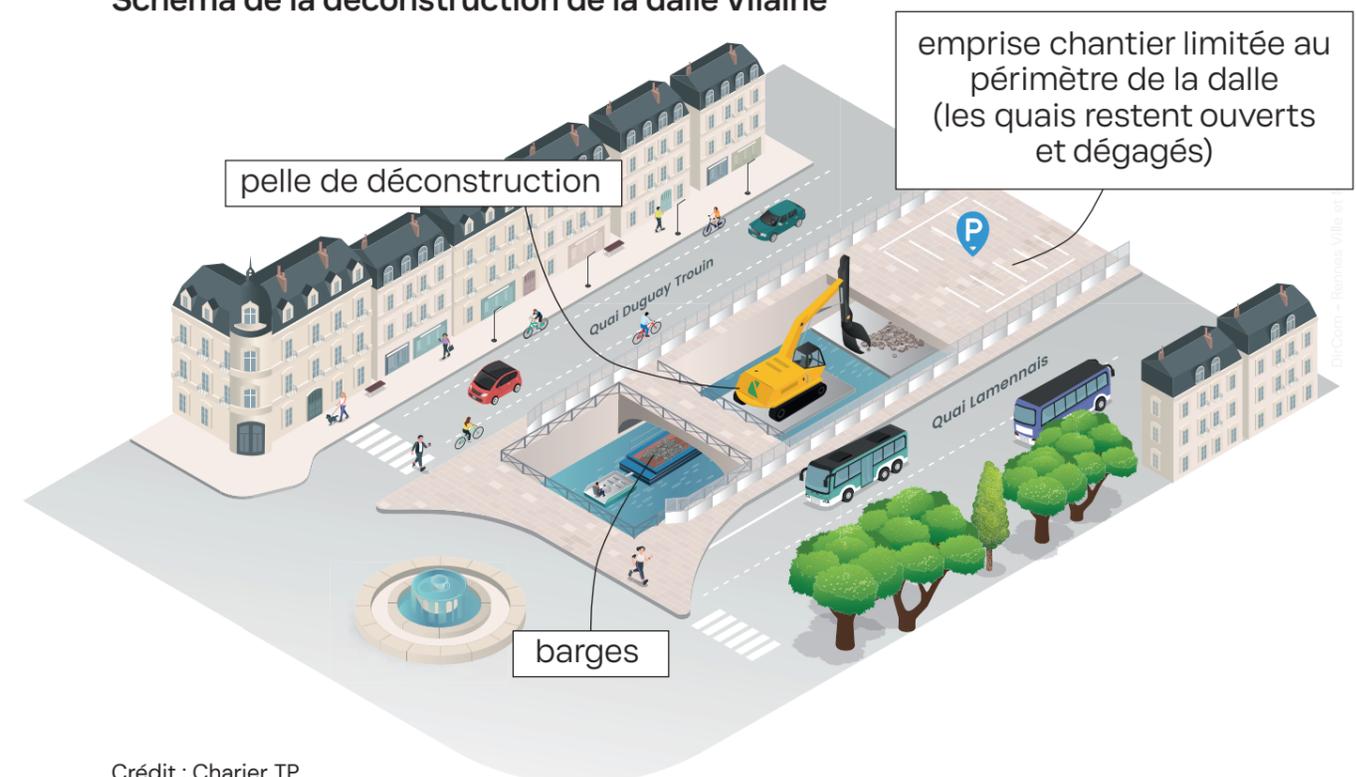
À partir d'octobre 2025, une grue sera implantée à l'extrémité ouest du quai Duguay-Trouin. Elle permettra de créer une première ouverture dans la dalle du parking (sur environ 20 mètres de long). Le quai Duguay-Trouin sera fermé à la circulation (des véhicules et cycles, le trottoir bordant les immeubles restera accessible) entre la rue Le Bouteiller et la rue de la Monnaie, jusqu'à novembre 2025 pour permettre l'installation d'une grue mobile. Une communication sera diffusée aux riverains concernés 10 jours avant cette fermeture temporaire du quai.

L'ouverture de la dalle réalisée permettra de faire descendre (par grutage) une pelle de 50 tonnes qui sera posée sur des caissons flottants sur la Vilaine. La déconstruction sera ensuite menée par "grignotage" progressif, effectué depuis le fleuve, pour une durée d'environ 5 mois, de décembre à avril 2026. **Les 6 000 tonnes de béton seront évacués par des barges, sur la Vilaine**, jusqu'aux locaux de l'entreprise réalisant les travaux (Charier TP, 4 km de trajet).

Cette technique de déconstruction permettra de réduire les nuisances pour les riverains et les usagers du centre-ville :

- **Moins de bruit** grâce à cette technique de déconstruction par émiettement contrôlé (usage réduit des scies à béton)
- **Réduction de la période de fermeture du quai Duguay-Trouin à 2 mois maximum**, puisqu'une fois l'ouverture réalisée, l'ensemble des interventions se fera depuis la Vilaine. Il n'y aura pas d'impact sur la circulation des transports en commun sur la rive sud, quai Lamennais
- **Moins de passage de camions** (et de pollution) grâce à l'évacuation des déblais par voie fluviale, au moyen de barges pilotées par des bateaux-pousseurs électriques
- **Recyclage des bétons** issus du chantier de déconstruction directement sur le site de l'entreprise pour permettre une valorisation ultérieure dans le cadre de chantiers rennais

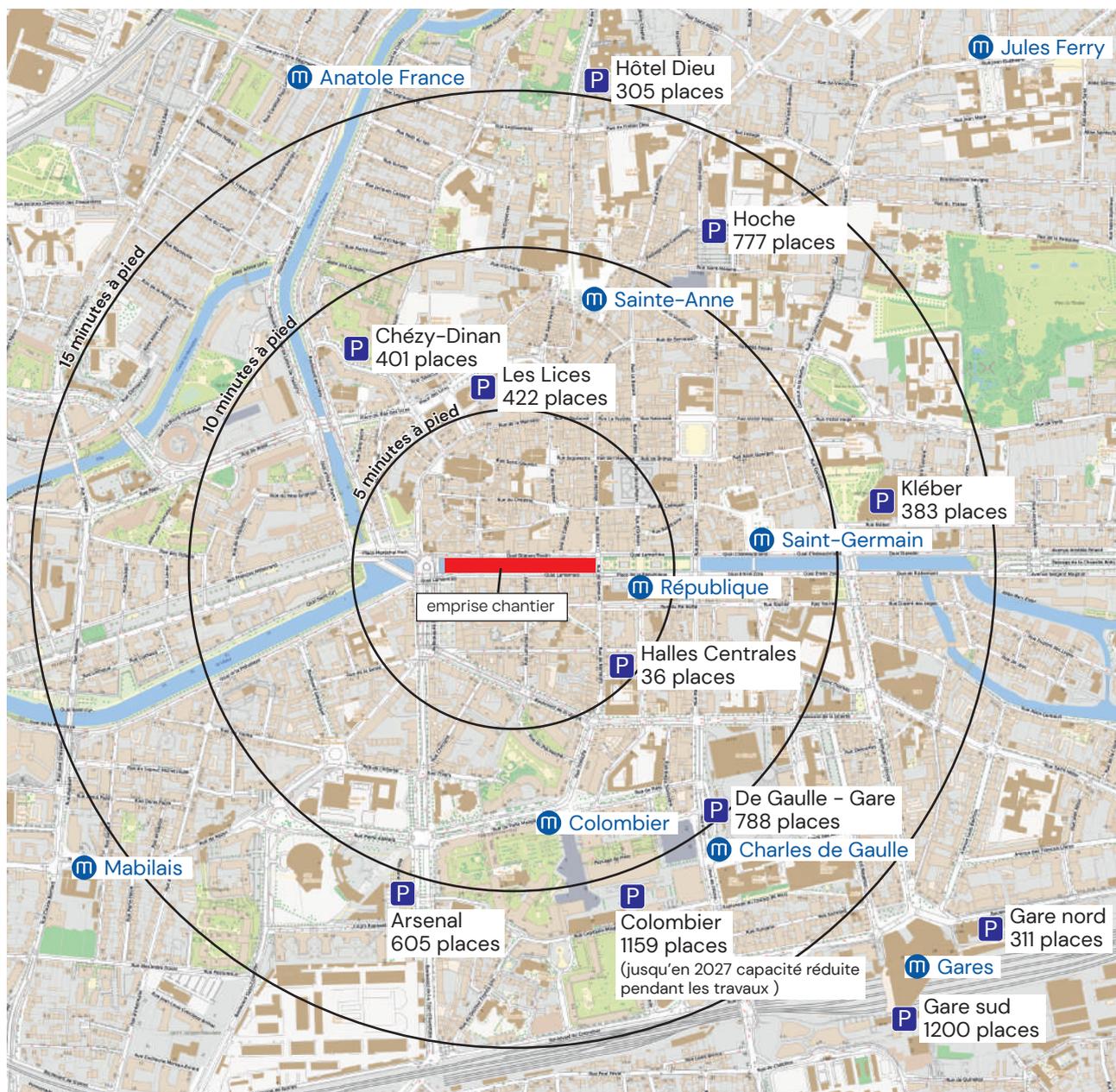
### Schéma de la déconstruction de la dalle Vilaine



## >> Se déplacer et stationner à partir du 31 août 2025

À partir du dimanche 31 août 2025 au soir, le parking Vilaine (249 places) ne sera plus accessible et les véhicules garés sur le parking devront être retirés. La zone chantier sera fermée avec des barrières, en béton en partie basse et grillagées en partie haute pour minimiser l'impact visuel et dégager une vue sur le chantier. Les traversées piétonnes du quai Duguay-Trouain vers le quai Lamennais ne seront plus possibles entre le pont de la Mission et la rue de Nemours. Un jalonnement spécifique sera mis en place pour les piétons.

Le stationnement devra être reporté sur les autres parkings du centre-ville (voir la carte ci-dessous). Pour accompagner la fermeture du parking Vilaine, les heures de fermeture des parkings Dinan-Chézy et Kleber seront étendues d'ici le 1<sup>er</sup> septembre pour se rapprocher des horaires pratiqués dans les autres parcs de stationnement du centre-ville. Dans Rennes, la signalisation des parkings sera mise à jour et complétée afin de mieux guider les automobilistes. Les 11 parkings du centre-ville totalisent plus de 6000 places auxquelles s'ajoutent 1300 places sur voirie dans l'hypercentre (zone rouge).



Des questions ?

comtravaux@rennesmetropole.fr  
06 69 95 25 76